



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Violences à l'encontre des policiers

Question au Gouvernement n° 3389

Texte de la question

VIOLENCES À L'ENCONTRE DES POLICIERS

M. le président. La parole est à M. Antoine Savignat.

M. Antoine Savignat. Dominique, 45 ans, et Philippe, 30 ans, ont été victimes, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au sein de l'antenne de police judiciaire de Cergy-Pontoise, d'une attaque ignoble, d'une violence inouïe. En cet instant, nous devons avoir une pensée pour eux, dont l'un lutte encore pour la vie et dont le second a vu la sienne bouleversée à jamais, mais aussi pour leurs collègues de Champigny-sur-Marne attaqués ce week-end de manière intolérable et particulièrement violente (*Tous les députés se lèvent et applaudissent*), ainsi que pour toutes celles et ceux qui sont exposés quotidiennement, dans l'exercice de leurs fonctions. Je voudrais qu'ici, nous leur rendions hommage pour leur courage, leur sang-froid et leur professionnalisme. (Les applaudissements se poursuivent.)

Jusqu'à quand allons-nous rester impuissants devant ces attaques ignobles ? Nous ne pouvons plus nous contenter de déclarations d'hommage, de soutien et d'autres formes de compassion.

M. Pierre Cordier. Il a raison !

M. Michel Herbillon. Agissez enfin !

M. Antoine Savignat. Nous devons collectivement apporter des réponses à ces situations intolérables et de plus en plus fréquentes. Monsieur le Premier ministre, vous êtes en fonction depuis cent jours et en matière de sécurité, nous attendons toujours des actes forts. Vous ne pouvez plus vous contenter de commenter cette escalade de la violence ; vous devez pointer le problème et proposer des solutions.

M. Pierre Cordier. Castaner, reviens !

M. Michel Herbillon. Gérard Collomb, où es-tu ?

M. Antoine Savignat. S'il s'agit d'un problème de moyens, pourquoi ne pas utiliser une partie du budget de la relance pour augmenter davantage les effectifs de police et leur protection ? S'il s'agit d'un problème de cadre légal et de riposte policière, pourquoi ne pas envisager d'autoriser les forces de l'ordre à répliquer dans un cadre moins anxiogène pour elles ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) S'il s'agit d'un problème de réponse pénale, pourquoi refusez-vous de faire preuve de fermeté en instaurant des peines minimales en cas d'atteinte aux policiers, et en musclant ainsi l'arsenal pénal ? (Mêmes mouvements, Mme Agnès Thill applaudit également.) S'il s'agit d'un problème socio-éducatif, pourquoi ne pas lancer un grand chantier pour inculquer aux jeunes générations le respect des forces de l'ordre ? Mais de grâce, monsieur le Premier ministre, ne restons

pas là à nous lamenter et à déplorer ! Agissons de concert pour rétablir l'ordre républicain. Quand la République est attaquée, la République doit triompher ! Ma question est simple : que comptez-vous faire ? (Mêmes mouvements.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Michel Herbillon. De l'action !

M. Gérard Darmanin, ministre. Permettez-moi bien sûr de m'associer à l'hommage que vous rendez aux forces de l'ordre, singulièrement aux deux policiers qui ont été attaqués très sauvagement, visés par des actes qui, selon toute vraisemblance, avaient pour but de causer leur mort. Je me suis rendu dans votre département ; vous avez d'ailleurs eu la gentillesse, en tant que parlementaire du Val-d'Oise, de me faire part de votre solidarité, dont je sais qu'elle est partagée par tous les députés du département. Je suis allé saluer celui des deux policiers qu'il était possible de rencontrer à l'hôpital, et j'ai indiqué à l'ensemble des équipes du commissariat et de la police judiciaire du Val-d'Oise à quel point cet acte nous révulse.

L'enquête est en cours, monsieur le député, mais vous aurez pu lire dans la presse – je le dis devant M. le garde des sceaux – que la personne arrêtée a été, après de longues heures de garde à vue, écrouée et présentée devant un magistrat instructeur.

M. Pierre Cordier. Elle s'est rendue, on ne l'a pas capturée !

M. Gérard Darmanin, ministre. D'autres actes, sous l'autorité du procureur de la République, sont en cours ou seront réalisés dans les heures qui viennent. Je ne me permettrai pas de les commenter mais évidemment, aucun acte ne restera impuni.

J'en viens au fond de votre question : faut-il des moyens ? La réponse est oui ! Votez le PLF présenté par Bruno Le Maire et Olivier Dussopt : il prévoit une augmentation de 40 % des crédits du ministère de l'intérieur ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Votez, monsieur le député, le projet de loi de finances : pour la première fois en trois ans, c'est bien la majorité qui crée 10 000 postes de policiers et de gendarmes ! *(Mêmes mouvements.)*

M. Ugo Bernalicis. Ce n'est pas vrai du tout !

M. Gérard Darmanin, ministre. Votez, monsieur le député, le plan de relance : il permettra le changement d'un quart des véhicules, alors qu'il y a encore quelques années, on changeait un véhicule tous les huit ans ! *(Mêmes mouvements.)* Votez, monsieur le député, en faveur des amendements au projet de loi de finances, que vous n'avez pas soutenus et qui permettront de mener plus de 3 000 opérations dans les commissariats d'ici au 31 décembre !

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas une question de crédits !

M. Gérard Darmanin, ministre. Alors en toute chose, évitons les polémiques et votons, monsieur le député ! *(Mêmes mouvements.)*

Données clés

Auteur : [M. Antoine Savignat](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3389

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [14 octobre 2020](#)